

Si!

- Tu n'as pas vu que le tilleul a pris ses couleurs de printemps?

SALAISE INFO n°117
2^{ÈME} TRIMESTRE 2016



Médiathèque Elsa Tr



SALAISE BLUES FESTIVAL

Le blues et Salaise c'est une grande histoire, depuis que des passionnés ont eu l'envie d'importer il y a 33 ans cette musique née dans les champs de coton. En avril le festival a fêté sa 29^{ème} édition, avec pendant une semaine des concerts de qualité avec des artistes de la scène internationale (Rockin'Johnny ①, Layla Zoe ②, Nico Backton ③, Kyla Brox ④) et également des animations pour les enfants, des stages voix et guitare ⑤, une master-class ⑥ et des apéros-blues.



si... j'écrivais une lettre

SUITE AUX DIFFÉRENTS MOUVEMENTS DE GRÈVE CONTRE LE PROJET DE LOI TRAVAIL, CERTAINS SALAISIEUX ONT MANIFESTÉ LEUR MÉCONTENTEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU MÊME EN MAIRIE.

Les élus de Salaise rappellent que tous les salariés bénéficient de l'article 7 du préambule de la Constitution française qui reconnaît à tous le droit fondamental de faire grève.

Le fonctionnement des services peut alors se trouver perturbé. Certains ne peuvent même pas fonctionner si le nombre

minimum d'agents n'est pas présent, ou la sécurité pour l'accueil des enfants n'est pas assurée. C'est la raison pour laquelle la municipalité a pris la décision de fermer ces services. Hors de l'accueil du public, le personnel non gréviste remplit d'autres missions.

La loi n'impose pas la mise en place d'un service minimum pour les services municipaux et les élus n'envisagent pas le recours à la réquisition des personnels, ce serait remettre en cause les droits fondamentaux des salariés.



ÉDITO	p. 3
VIE MUNICIPALE	p. 4
BUDGET 2016	p. 8
DOSSIER : ENVIRONNEMENT	
QUALITÉ DE VIE	p. 13
CULTURE	p. 16
VIE ASSOCIATIVE	p. 20
EXPRESSION DES GROUPES ...	p. 23
courrier des lecteurs	p. 2

sommaire

MERCI

À TOUS CEUX QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO : SERVICES MUNICIPAUX, ÉLUS, ASSOCIATIONS...

Salaise Info est édité par la commune de Salaise sur Sanne : 19 rue Avit Nicolas BP 20 318, 38 150 Salaise sur Sanne

Directeur de publication M. Gilles Vial

Directeur de la communication M. Philippe Gallard

Conception maquette / photographies : service communication de la ville, services municipaux, associations, sinon notées du nom de leur auteur

Édité à 2 400 exemplaires

IMPRIM'VERT* - RAPID COPY LYON

ISSN 1245 - Dépôt légal à parution



Si... tu m'expliquais la couv' ?

Un tilleul multicolore... ou comment égayer notre quotidien en mettant un peu de couleur dans notre vie, dans notre ville.

L'arbre devant la médiathèque a revêtu son habit de printemps grâce aux idées des agents des espaces verts et au travail des tricoteuses de l'atelier couture...

A lire page 5

édito

La politique économique menée par l'Etat depuis de très nombreuses années consiste à transférer de l'argent public vers la sphère financière pour répondre aux critères du libéralisme économique.

Cela s'est traduit pour le bloc communal par la suppression de la TP, par l'addition et l'augmentation progressive de la Contribution à la péréquation horizontale (FPIC), par la réduction de la Dotation de l'Etat, (plan de finance 2014-2017) engendrant pour notre commune des dépenses obligatoires devenues insoutenables.

Les territoires industriels ont été les grands perdants de la réforme de la TP initiée en 2010. En effet la géographie fiscale actuelle est favorable aux territoires et communes résidentielles qui bénéficient d'une Contribution Economique Territoriale (CET) beaucoup plus dynamique que celle des territoires industriels.

La commune a bâti et voté un budget en équilibre avant le 31 mars 2016, comme l'exige la loi. Pourtant il apparait, alors que la construction de notre budget s'est faite avec une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) à 0, que l'Etat s'apprête à nous réclamer une DGF négative de l'ordre de 250 000€ pour 2016, mettant mécaniquement et à posteriori notre budget en déséquilibre après son vote et son approbation. De plus, cette DGF négative pourrait progresser de 450 000€ chaque année jusqu'en 2020...

Cela ressemble à s'y méprendre à de l'extorsion de fonds plutôt qu'à une opération visant à réduire le déficit de l'Etat.

Evidemment, devant cette absurdité, ce non sens, nous nous défendrons y compris devant les instances juridiques pour faire valoir la sincérité de notre budget. Nous avons d'ailleurs questionné le gouvernement lors du Congrès des Maires.

Dans le même temps, nous sommes contraints de travailler sur tous les leviers qui sont à la disposition du bloc communal : la réduction des dépenses, l'augmentation relative des tarifs de nos services à la population et l'augmentation modérée des taux d'imposition.

Nous nous inscrivons dans la démarche de l'AMF (Association des Maires de France) qui demande à l'Etat de revoir sa copie concernant la baisse des dotations (DGF).

Nous nous interrogeons sérieusement sur le devenir du bloc communal.

En responsabilité, nous assumerons la tâche qui nous incombe, avec nos sensibilités, pour maintenir la collectivité en équilibre.

Gilles Vial
Maire



projets d'écoles

LE PRINTEMPS EST LA PÉRIODE PROPICE OÙ SE CONCRÉTISENT LES PROJETS MENÉS DANS LES ÉCOLES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE AVEC LES ÉLÈVES, À L'IMAGE DE LA MATERNELLE JOLIOT-CURIE...

La classe des tout-petits et de petite section de Mmes Bacquenois et Bruyat et la classe des moyens-grands de Mme Corompt ont participé à un projet de découverte de l'espace naturel sensible de l'île de la Platière, financé par le Conseil Général de l'Isère. Les classes ont choisi de travailler sur les petites bêtes de la mare, de la forêt et de la prairie. Trois sorties étaient prévues pour chacune des classes. Un intervenant de l'île de la Platière a fait découvrir les lieux, apporté du matériel pour observer les petites bêtes, et aidé à les identifier.

SERVICES MUNICIPAUX

un arbre en couleurs

LE TILLEUL DEVANT LA MÉDIATHÈQUE ELSA TRIOLET A PRIS DES COULEURS GRÂCE AU PROJET MENÉ PAR LES SERVICES MUNICIPAUX ESPACES VERTS ET COUTURE.

Sur une proposition des services techniques municipaux et dans une optique d'embellissement de la ville, en partenariat avec l'atelier couture, un appel aux dons auprès de la population salaisienne a été fait pour récupérer des pelotes de laine.

Celles-ci ont afflué, apportées par des adhérentes du service couture et des salaisiens anonymes. Les adhérentes ont tricoté de longues écharpes durant le temps de couture pour certaines ou à domicile pour d'autres, certaines travaillant sur le même ouvrage, finissant l'écharpe commencée par une autre tricoteuse.

Les longues bandes tricotées ont été placées fin avril sur l'arbre par le Service des Espaces Verts avec l'aide des couturières présentes. Cette forme d'art urbain s'appelle du Yarn Bombing, ou tricot graffiti. Il concerne aussi bien les arbres que le mobilier urbain, esca-



liers, ponts ou encore des sculptures. L'un des objectifs est d'habiller les lieux publics en les rendant moins impersonnels, en les humanisant et en suscitant la réaction des passants.

A coup sûr le tilleul devant la médiathèque ne laissera pas indifférents les Salaisiens.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

une catégorie « vote du public »

Le prix du public est une nouveauté cette année pour le concours des maisons et balcons fleuris, qui rassemble depuis plusieurs années des Salaisiens passionnés de jardinage et qui contribuent à l'embellissement floral de la ville.

Initié par la commission

fleurissement et le service espaces verts de la ville, le concours prime différentes catégories : jardins visibles de la rue ou non, balcons et terrasses. Un jury composé de professionnels du fleurissement de la ville (service espaces verts) et des membres de la commission

passer voir les fleurissements.

Cette année, ce prix supplémentaire sera décerné à partir des votes du public sur la page Facebook de la ville. N'hésitez pas à voter pour votre jardin préféré : > www.facebook.com/MairiedeSalaise



PROJETS D'ÉCOLE : JOLIOT CURIE

une fresque avec Jofo



Le préau est un lieu de passage souvent impersonnel. Pourtant, c'est un lieu d'échange très apprécié des élèves. L'endroit où l'on se retrouve le matin, où l'on s'amuse, où l'on forme le rang pour l'école ou pour se rendre au restaurant scolaire. L'équipe pédagogique s'est investie dans un projet de mise en valeur de ce lieu en faisant participer le plus possible les élèves.

Depuis le début de l'année, l'équipe collabore avec le SME périscolaire pour établir des règles de vie collective au sein de la cour et du préau et partager ce projet de création artistique. Ce projet a été mené à bien grâce à la médiation de l'EPCC Tec. L'équipe a fait appel à l'artiste bordelais Jofo, qui a su communiquer son univers des totems aux enfants de l'école. En amont de la rencontre avec Jofo, les élèves ont

travaillé sur un thème commun suggéré par l'artiste: une galerie de personnages imaginaires avec des pirates, des chevaliers, des super héros, le Petit Prince, des créations égyptiennes et des personnages inspirés de la mythologie, mi-homme mi-animal.

Début avril, Jofo est arrivé pour quatre jours à Salaise : rencontre avec les élèves, présentation et interprétation des dessins de certains élèves puis préparation des murs avec des carrés de couleur peints sous le préau. Le lendemain, les enfants ont reproduit aux feutres noirs spéciaux les dessins qu'ils avaient préparés auparavant.

L'artiste a apporté certains détails, soulignant l'expression d'un sentiment. Il a encouragé et rassuré pour que chaque enfant dessine son propre personnage et s'épanouisse dans ce projet artistique. L'accumulation de ces personnages forme ainsi la fresque de l'école Joliot Curie. Pas de frustration, cette oeuvre collective a su prendre en compte et mettre en valeur le travail de chacun.



PROJETS D'ÉCOLE : JOLIOT CURIE

vélo citoyen



La classe de CM2 de l'école Joliot Curie est partie rejoindre début mai une classe de CM1-CM2 de l'école Lafayette à Vienne dans le cadre de « Vélo

citoyen ». Les élèves se sont entraînés depuis le mois de février dans la cour et sur le stade de l'école. Puis, progressivement, ils ont effectué des sorties sur la route autour de Salaise chaque semaine pour parvenir à parcourir mardi 3 mai une trentaine de kilomètres. A leur arrivée à Vienne, les élèves de Joliot Curie ont lu aux autres leur « message citoyen ». La classe de l'école Lafayette qui les a accueillis leur a

proposé une activité en lien avec le thème citoyen choisi. Le retour sur Salaise s'est fait en car.

AUTOUR DE JOFO:
UNE EXPO À LA
MÉDIATHÈQUE

Les travaux réalisés dans le cadre de la fresque par les enfants de l'école Joliot-Curie ont été exposés à la médiathèque municipale au mois de juin.

CET ÉTÉ, PARTEZ À LA
CONQUÊTE DE L'OUËST
À L'ESPACE JEU...

L'espace jeu ouvre ses portes du 6 au 29 juillet et du 29 au 31 août.
> Les mardis de 16 h à 18 h.
> Les mercredis et vendredis de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h.

A ne pas manquer une soirée jeu pour les ados/adultes le jeudi 21 juillet entre 19 h et 22 h.

PROJET D'ÉCOLE : FLORÉAL

spectacle musical

FIN AVRIL, LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE FLORÉAL ONT INVESTI LA SCÈNE DU FOYER LAURENT BOUVIER POUR UN SPECTACLE DIGNE DES PLUS GRANDS, POUR LE PLAISIR DES PARENTS ET DU PUBLIC VENU NOMBREUX.

Dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturel, l'école élémentaire Floréal a proposé la création d'un spectacle musical avec un artiste, Freddy Zuchet. Au-delà de l'objectif de développer les capacités artistiques des enfants dans les domaines du chant, de la rythmique et de l'expression corporelle, les enfants ont rencontré un artiste et ont travaillé avec lui pour monter un spectacle.

Trois classes étaient concernées par ce projet



(CP / CE2-CM1 / CM1-CM2). Durant 6 séances par classe, Freddy Zuchet est intervenu auprès des enfants, très motivés et enthousiastes. Les élèves ont appris les chansons, les chorégraphies et ont surmonté leur trac pour se produire sur la scène du foyer Laurent-Bouvier devant leurs parents et amis.

SECURITE CIVILE

PARI

Une réunion sur l'expérimentation PARI (Programme d'Accompagnement sur les Risques Industriels) a été organisée le 7 avril 2016 sur la commune en présence de Madame le Sous-Préfet de Vienne. Cette rencontre avec les habitants concernés par

l'obligation de travaux induite par la Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de Roussillon, a été l'occasion de rappeler les avantages apportés par ce dispositif :

> Prise en charge du diagnostic et des travaux à 100 % par l'Etat (via un crédit d'impôts), les industriels et les collectivités,

> Accompagnement technique des propriétaires dans leurs démarches par l'opérateur logement URBANIS.

Pour bénéficier de ce dispositif, les travaux de renforcement devront être terminés avant le 31 décembre 2017.

A ce jour, sur la centaine de logements concernés, 22 ont été ou seront prochainement diagnostiqués et 2 logements feront l'objet de travaux. De nombreux dossiers sont en attente. Pour les propriétaires n'ayant pas encore engagé de démarches, nous vous invitons à vous rapprocher rapidement d'Urbanis (Mme SAUVAGE – tél. 04.79.33.21.26).



BUDGET 2016

2016, un budget maîtrisé et responsable

LE BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA VILLE DE SALAISE A ÉTÉ ADOPTÉ AU COURS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2016. IL S'ÉLÈVE À 14,4 M€ (18,6 MILLIONS D'EUROS AVEC LES NÈVES), TOUS BUDGETS CONFONDUS. LES RECETTES ET LES DÉPENSES S'ÉQUILIBRENT RESPECTIVEMENT À 12,08 M€ ET À 2,3 M€ POUR LES SECTIONS FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT.

Dans un contexte de contraintes financières très fortes dues aux baisses de dotation de l'Etat, ce budget répond au défi d'adaptation et se veut responsable. En effet, la municipalité conserve une dynamique d'investissement en matière d'équipements publics et répond aux enjeux de services publics auxquels elle est très attachée. Ce budget allie rigueur et volontarisme, avec le souci permanent de recherche d'efficacité dans la dépense publique.



La perte de recettes de fonctionnement depuis 2012 se chiffre à 1,8 M€, et a dû être compensée par diverses mesures permettant de maintenir l'équilibre budgétaire et la dynamique engagée depuis plusieurs années. La maîtrise des dépenses de fonctionnement concerne d'abord le poste le plus important, à savoir la masse salariale, qui reste plafonnée (le remplacement des départs à la retraite ne sera d'ailleurs plus systématique). De plus, les dépenses courantes des services ont été contenues grâce à la responsabilisation des agents et à la mise en place d'un groupe de travail spécifique. Enfin, les subventions et participations diverses allouées aux associations de la ville seront garanties pour l'instant selon les mêmes bases de calcul qu'en 2015 mais sans augmentation.

Mais au-delà de cette maîtrise des dépenses, la revalorisation des recettes de fonctionnement est nécessaire pour

garantir l'équilibre du budget et compenser la suppression de la dotation globale de fonctionnement forfaitaire de l'Etat (400 000 € de moins sur 4 ans). Elle va concerner d'abord la fiscalité directe locale (impôts fonciers et taxe d'habitation) qui verra une hausse des taux, la plus modérée possible, de 1%. A savoir que depuis 2005, il y eu 10 années budgétaires sans hausse des taux. Cette fiscalité compte pour près de 20,8% des recettes de fonctionnement. Son ajustement sur plusieurs années est nécessaire pour garantir l'équilibre budgétaire. Quant aux nombreux tarifs pratiqués pour l'accès aux services municipaux, ils seront revus à la hausse selon un principe de justice sociale (progressivité en fonction des revenus).

UN INVESTISSEMENT AMBITIEUX ET MAÎTRISÉ

La municipalité entend continuer la mise en œuvre de ses projets en consacrant 2 M€ en dépenses réelles d'investissement.

La rénovation des bâtiments de l'école Joliot Curie fait partie de ces projets. Il s'agit de mettre aux normes ce bâtiment au regard des obligations liées à l'accessibilité et aux risques majeurs. Les locaux libérés suite au déménagement de la cuisine seront réaménagés; une salle des maîtres sera créée et la salle à manger réhabilitée.

Plus globalement, la commune s'est engagée dans un plan pluriannuel d'aménagement lié à la mise aux normes accessibilité de ses bâtiments. Ces travaux relevant d'obligations réglementaires sont indispensables mais pèsent sensiblement sur les finances de la ville.

Pour conclure, les temps changent; la ville de Salaise sur Sanne ne bénéficie plus des moyens dont elle disposait jusqu'à présent. Cette tendance sera confirmée dans les années à venir. Cela imposera encore des choix douloureux.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GESTION DU CENTRE SOCIAL

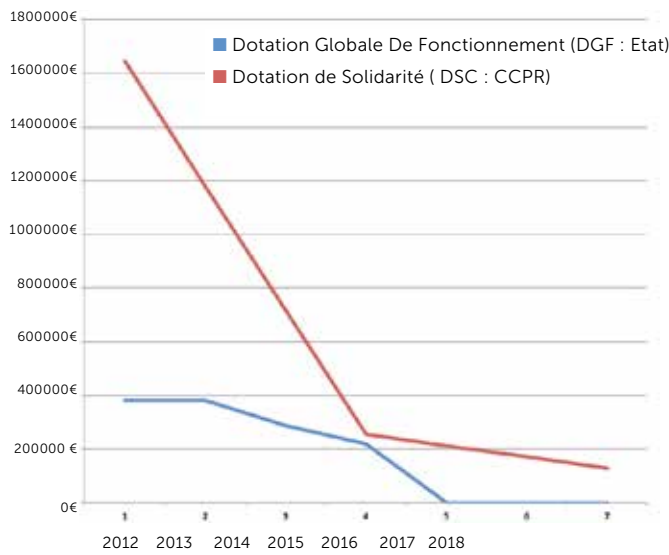
La signature du nouveau contrat de gestion liant les intérêts des communes de Salaise, Péage de Roussillon, Roussillon et la CAF de l'Isère avec le centre social du Roussillonnais pour l'année 2016 et 2017 s'est déroulée en mairie de Roussillon, en présence d'élus des 3 communes et de la CAF. Cette convention présente l'ensemble des actions que mettra en œuvre sur ces deux années le centre social. La commune de Salaise, malgré la baisse de dotation, maintient l'aide financière à l'association afin qu'elle poursuive son action sociale auprès des habitants du territoire. Cela représente pour Salaise 237 654 € euros (130 974 € pour le Contrat Enfance Jeunesse et 106 680 € au titre de la convention de gestion).

CONVENTION AVEC TRAVAIL ET CULTURE

L'établissement Public de Coopération Culturelle TEC reçoit une contribution des communes de Salaise et St Maurice l'Exil pour mettre en œuvre une programmation intercommunale tout public, organiser un plan local d'éducation aux arts et à la culture auprès du jeune public (scolaire et extra-scolaire) ainsi qu'un festival jeune public (vacances de Toussaint).

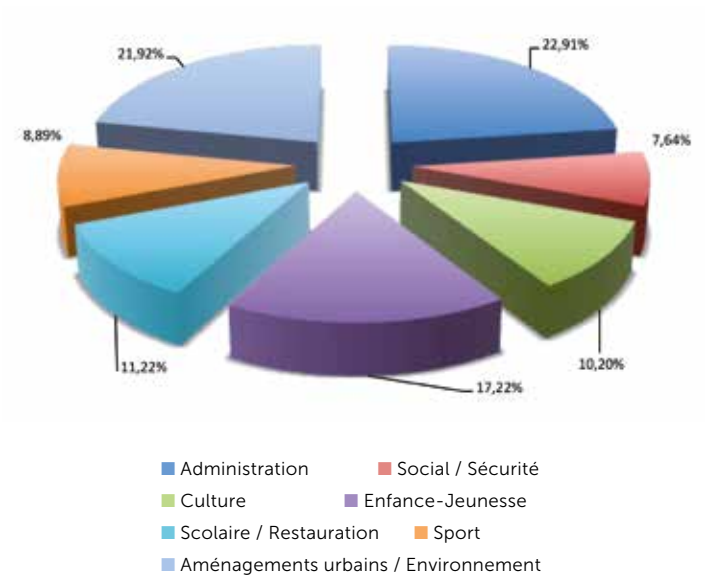
Nous avons conventionné cette année avec l'EPCC pour qu'il assure la partie artistique et technique de la programmation de notre commission culturelle. Cette convention assure la maîtrise de nos coûts. Elle porte sur un montant de 190 000 €.

RECETTES ESSENTIELLES EN BAISSÉ



L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes passe quant à elle de 7297042€ (en 2012) à 7220678€ (en 2017). C'est une recette figée qui peut baisser dans le cas où de nouvelles compétences seraient prises pas la CCPR

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



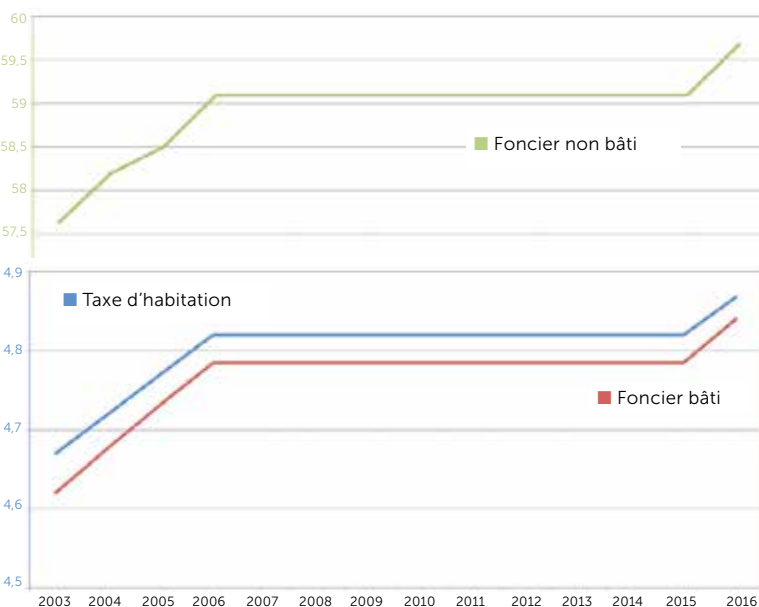
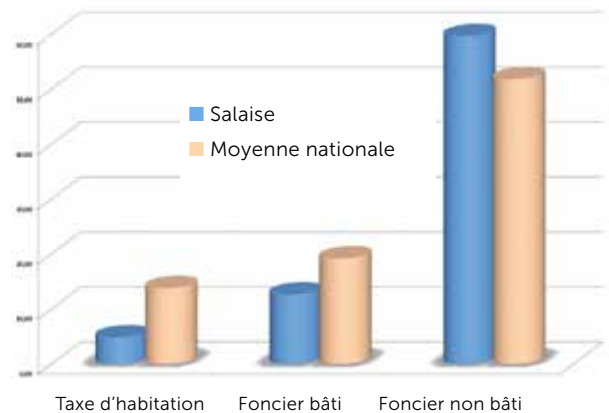
taux communaux

SALAISE SUR SANNE : PRÉVISIONS +1% EN 2016

Taxe d'habitation : 4,87% (262 737 €)
 Foncier bâti : 12,67% (2 203 653 €)
 Foncier non bâti : 59,68% (52 340 €)

MOYENNE NATIONALE DES TAUX COMMUNAUX POUR LES COMMUNES DE MÊME STRATE

(même tranche de population et avec taxe professionnelle unique - chiffres 2014)
 Taxe d'habitation : 13,80%
 Foncier bâti : 19,22%
 Foncier non bâti : 51,84%



EVOLUTION DES TAXES COMMUNALES DEPUIS 2003

TAUX D'ENDETTEMENT : 3,82%

Il correspond à la dette divisée par les recettes de fonctionnement
 $440\ 000 / 11\ 631\ 218 = 3,82\%$
 (chiffres BP 2016)

RÉFORME DES COLLÈGES

rentrée 2016, le collège Jean Ferrat fait peau neuve

La réforme du collège qui s'inscrit dans la loi de programmation pour la refondation de l'école a pour but de mobiliser l'institution scolaire pour la réussite de tous les élèves, qu'ils aient des besoins spécifiques ou non. L'école doit faire face à la grande hétérogénéité des publics qu'elle accueille. Pour remobiliser les élèves qui sont potentiellement capable de se désintéresser de l'école, cette dernière doit être le lieu d'épanouissement d'un projet personnel qui s'articule autour de l'apprentissage de savoirs et le développement de compétences. Pour cela, la réforme s'appuie sur une refonte du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, sur la mise en œuvre de marges d'autonomie dans l'élaboration du plan d'action de chaque établissement scolaire et sur le renouvellement des pratiques pédagogiques.



Concrètement, en termes d'organisation, cette réforme modifie deux éléments essentiels : le temps scolaire et l'organisation pédagogique. Les cycles sont modifiés puisque désormais le cycle 3 est partagé entre l'école primaire et le collège. Par ailleurs, tous les niveaux de classe ont un temps scolaire hebdomadaire de 26 heures avec une pause méridienne permettant le développement d'autres compétences (sportives, culturelles ou artistiques).

Pour le collège Jean Ferrat, l'organisation théorique des cours est un projet construit en concertation avec les équipes après un long cheminement. La réflexion mise en œuvre, en ayant le souci d'être à l'écoute des uns et des autres, a permis d'aboutir, à un projet d'établissement équilibré

permettant à chacune des disciplines de trouver des points de repère et de progrès pour les élèves. En effet, à travers l'accompagnement personnalisé ou à travers les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), la majorité des disciplines va pouvoir se mobiliser autour de nouvelles pratiques pédagogiques pour montrer aux élèves l'interaction entre les matières et essayer d'accompagner chaque élève dans sa progression, en fonction de son rythme personnel d'apprentissage.

Par ailleurs, l'inscription du collège dans un projet d'innovation numérique, devrait permettre également de faire évoluer les pratiques car les élèves de 5^{ème} devraient tous être équipés de tablettes numériques d'ici à la fin de l'année civile.

Dans ce nouveau contexte, l'établissement espère mobiliser les élèves pour les rendre plus autonomes, plus « acteurs » de leur scolarité afin que l'orientation finale de fin de troisième soit « leur projet » et non « notre projet ».

Les outils de gestion (nouveau site Internet, logiciel des notes et absences plus lisible) vont évoluer pour la rentrée prochaine afin de mieux concrétiser les liens avec les familles en termes de communication, d'échange et de réactivité si la situation le nécessite.

En conclusion, un regard différent sur les savoirs disciplinaires, un décloisonnement des matières, un regard croisé des professeurs sur le développement des compétences des élèves et l'apport de nouvelles technologies avec plus de lien avec les familles sont le « cocktail » proposé par l'ensemble des personnels du collège Jean Ferrat pour inscrire les élèves dans la modernité et la voie du progrès. L'école doit jouer son rôle d'ascenseur social et le collège de Salaise sur Sanne souhaite prendre sa part de cette ambition.



PISCINE DU RHODIA

La piscine du Rhodia est ouverte pour cet été du 1^{er} juin au 28 août.

du 1er juin au 5 juillet :
Mercredi, samedi, dimanche
11H00 à 18H45
Mardi, jeudi, vendredi
11h30 à 13h30 et 16H30 à 18H45

du 6 juillet au 28 août :
Du mardi au dimanche
11H00 à 18H45
Fermeture le lundi

L'entrée est gratuite pour les salaisiens.
Pour ceux qui possèdent déjà une carte, il faut venir en mairie avec un justificatif de domicile et la carte pour la faire valider pour la nouvelle saison.

Pour la création d'une nouvelle carte, fournir :
> Justificatif de domicile
> 1 photo d'identité
> Livret de famille

UN GUIDE POUR LE CCAS

Le Centre Communal D'Action Social de la commune a édité un guide pour présenter tous ses domaines d'intervention dans le cadre de l'action sociale.
Ce guide sera disponible en mairie et à la médiathèque Elsa-Triolet.

RAPPEL AGENDA

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET
Départ du défilé à 11h30 (rassemblement devant la mairie à 11h15)

RÉCEPTION DES NOUVEAUX SALAISIEUS
Vendredi 9 septembre - 18h
Priuré

REPAS DU CCAS
Samedi 15 octobre
Foyer Laurent Bouvier

BUDGET - TRAVAUX

travaux d'accessibilité

Un programme d'accessibilité est lancé sur la commune avec de nombreux travaux, comme la mise en place de cheminements en bandes rugueuses, des marquages, de la signalétique, des accès, portes... Certaines réalisations ont été effectuées en 2015, d'autres sont en cours ou prévues cette année. A titre d'exemple, les travaux d'accessibilité devant la médiathèque



(stationnement et cheminement) ont coûté 2 500 €, ceux de l'école Picasso 1 200 €, pour Floréal 3 400 €, Joliot-Curie Maternelle 515 € et Joliot-Curie Élémentaire 1 570 €.

SECURITE CIVILE

exercice d'évacuation incendie à l'école Joliot-Curie



Fin mai un exercice d'évacuation incendie a été mené à l'école Joliot-Curie maternelle et élémentaire. Une machine à fumée installée par les pompiers de Roussillon a diffusé un brouillard dans les couloirs de l'école. Lors du reten-

tissement de la sirène, les enfants, sur les indications de leurs maîtresses, ont évacué dans le calme le bâtiment avant de rejoindre la cour de récréation.

ESPACES VERTS

fleurissement et solidarité



Depuis plusieurs années, la ville achète les fleurs des massifs du Foyer Laurent Bouvier à l'Institut Médico Éducatif (IME) Les Magnolias de Saint Maurice l'Exil, qui reçoit des enfants et adolescents de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne.

Cela permet de financer en partie leur voyage de fin d'année.

Deux fois par an, les jeunes de l'Institut viennent eux-mêmes planter leurs fleurs dans les massifs, avec l'aide de l'équipe des Jardins et Fleurissement.

PATRIMOINE

le pont des moines bientôt rénové



Les matériaux utilisés (pierres, galets, briques) présenteront des caractéristiques proches des matériaux en place sur l'ouvrage. Les travaux se feront dans le respect de ce pont historique cher aux Salaisiens. Le montant des travaux est estimé à 100 000 €.

Les travaux peuvent s'envisager entre juillet et fin septembre. Pendant le temps des travaux, le pont sera fermé à la circulation piétonne.

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, dans le cadre de la compétence «chemins de randonnées» se doit d'entretenir le Pont des Moines et souhaite à ce titre engager des travaux de consolidation de l'ouvrage situé à la limite du périmètre de protection du site historique du Prieuré.

Le projet de la CCPR comporte notamment la création d'avant et d'arrière becs et divers travaux dont le nettoyage des embacles, le rejointement qui laissera apparaître à nouveau les maçonneries et la protection des fondations. Les parapets seront également réhaussés pour être aux normes.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

une collecte pour les restos du cœur



Les jeunes élus de la commission Solidarité/Citoyenneté viennent de terminer leur premier projet : une collecte sur les trois écoles primaires de Salaise en faveur des Restos du Cœur.

Après une rencontre avec les bénévoles des Restos et une sensibilisation auprès de leurs copains de classe, les jeunes élus

ont récolté des produits de première nécessité (nourriture, produits d'hygiène, vêtements...) durant toute une semaine sur les écoles Floréal, Joliot-Curie et St Juste. Grâce à la générosité des familles salaisiennes, 121kg ont pu être amenés à l'antenne des Restos du Cœur de St Maurice l'Exil, par des jeunes conseillers très fiers de leur action.

REPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE L'ÉGLISE

La chaudière de l'église du village a été remplacée au printemps. Malgré la demande faite auprès du Conseil Départemental de l'Isère, la ville n'a pu obtenir aucune aide pour le financement de l'équipement qui se monte à 28 717 € TTC.



FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE LE DIMANCHE

Depuis le 1^{er} juin, la déchetterie de Salaise est passée à la Communauté de Communes et est gérée par un prestataire extérieur. La déchetterie est donc désormais fermée le dimanche matin, comme les autres déchetteries du territoire.

**FERMETURE LE DIMANCHE
DE LA DÉCHETTERIE
DE SALAISE-SUR-SANNE
À PARTIR DE JUIN 2016**





une journée pour la qualité de vie salaisienne

FIN MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, AVEC DES ASSOCIATIONS SALAISIENNES, ONT ARPENTÉ LE VILLAGE, SOUS L'OEIL BIENVEILLANT DE LA MASCOTTE ECOLO-MAN AVEC UN SEUL OBJECTIF : RENDRE VOTRE COMMUNE PLUS PROPRE ET SENSIBILISER LES HABITANTS!

Depuis plusieurs années, à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, la ville organise un nettoyage des bords de Sanne. En 2015, l'ACCA et Courir à Salaise ont souhaité participer à cette action, en effectuant le nettoyage des bois. Cette année, l'opération a été reconduite avec les acteurs historiques (CME, ACCA) et d'autres associations, telles qu'Evasion&co, le Rhodia club et le FC Salaise, ainsi qu'avec des habitants sensibles à leur environnement.

ENVIRONNEMENT

une matinée de nettoyage fructueuse

LES VOLONTAIRES ONT ÉTÉ NOMBREUX POUR CETTE JOURNÉE DE NETTOYAGE, SAMEDI 26 MARS. LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, LES ASSOCIATIONS ET TOUTES LES BONNES VOLONTÉS SE SONT MOBILISÉS EN FORCE POUR CETTE OPÉRATION ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE.



La mini-section du Rhodia avait initié le mouvement dès le mercredi après-midi : trois groupes d'enfants de 5 à 12 ans ont nettoyé le centre-village, les cités et la rue Wagner.

Le samedi suivant, sous un soleil radieux, le Conseil Municipal des Enfants a su mobiliser de nombreux parents et enfants : près de 60 personnes ont emprunté le parcours du skate Park au pont Roman. Les familles ont ramassé de nombreuses bouteilles en plastique et emballages variés.

L'association des chasseurs (ACCA) avait

entamé cette journée par le nettoyage du plateau des Chals. Bidons, verre, emballages de fast-food et gravats jonchaient les vergers à leur arrivée. Ils se sont ensuite attaqués aux abords de la fontaine Saint Just où, là aussi, le tableau était navrant : jouets, déchets, sacs en plastique...

Le FC Salaise a quant à lui nettoyé les abords du stade : le problème des mégots y est récurrent malgré la présence des cendriers. Les associations des Ateliers de la Sanne, Evasion and CO et Courir à Salaise ont aussi mis la main à la pâte, nettoyant les abords de l'école et du gymnase Joliot Curie et les berges de la Sanne.

Tous les participants ont signalé leur passage en posant des planchettes « Ecoloman est passé par ici », afin de sensibiliser les personnes responsables de ce flot de déchets sauvages. Le manque de civisme est criant : la plupart du temps, des poubelles se trouvent à quelques mètres seulement des déchets ramassés. Le camion réquisitionné a dû effectuer quatre allers retours à la déchetterie pour tout évacuer.

Parmi les objets insolites : des blocs wc en guise de décoration dans les arbres, des



PEUT-ON ÊTRE SANCTIONNÉ POUR ABANDON DE DÉCHETS DANS LA NATURE?

Oui, jeter ou abandonner vos déchets fait l'objet d'une amende pénale. Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit.

Vous risquez une amende forfaitaire de :

> 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant),
> 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

À savoir :

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

jouets d'enfants, et... un chat mort dans une boîte.

Toutes les bonnes volontés de la journée de nettoyage se sont retrouvées au Foyer Laurent Bouvier en fin de matinée, autour d'un apéritif convivial et d'un goûter pour les enfants.



DÉCHETTERIES

des déchetteries à la disposition du public

La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais est compétente en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement.

Elle collecte les déchets ménagers, en porte à porte ou en points d'apport volontaire, assure la gestion des déchetteries, ainsi que le traitement et la valorisation des déchets. Parallèlement, elle mène régulièrement des actions d'information et de sensibilisation, non seulement auprès des habitants, mais aussi auprès des scolaires. Objectif : améliorer la qualité du tri sur le territoire et convaincre de nouveaux trieurs.

Dans la déchetterie de Salaise sur Sanne, sont acceptés les encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques, la ferraille, les papiers et cartons, les gravats, le verre, les huiles usagées, les déchets verts, les déchets ménagers spéciaux tels que les peintures, solvants,

acides, néons, produits phytosanitaires, batteries et piles.

D'autres déchetteries sont disponibles sur le territoire : Anjou, Péage de Roussillon, Sablons, Saint Clair du Rhône et Ville sous Anjou. Les horaires des déchetteries sont disponibles sur le site internet de la CCPR.



Attention, depuis le 1^{er} juin 2016, la déchetterie n'est plus gérée par la commune mais par la CCPR et **n'est plus ouverte le dimanche.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais - service environnement.
ambassadeur@ccpaysroussillonnais.fr
ccpaysroussillonnais.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Écoloman, un super héros pour l'environnement

Pour le nettoyage de cette année, les jeunes élus du CME ont eu envie de travailler sur le thème des super-héros pour leur affichage. Après, beaucoup de débats, de dessins tests, et de discussion, ils ont dessiné Ecoloman, super-héros habillé en vert, qui élimine les saletés qui traînent dans la nature et leurs parcs de jeux. Ce personnage a été ensuite retravaillé par la graphiste du service information commu-

nication, puis inclus sur les supports de communication liés cette journée, et à la propreté dans notre ville. C'est avec fierté que les enfants ont apposé les panneaux sur lesquels figurait leur super héros !

Ecoloman a reçu un écho positif auprès de la jeune génération salaisienne, et sera, c'est certain, régulièrement associé à d'autres actions pour l'environnement !





soirée country

VENDREDI 27 MAI 2016, LE GROUPE FRANÇAIS MAHOGANY SPIRIT ET L'AMÉRICAIN ERNEST RAY EVERETT ONT FAIT PARTAGER LEUR PASSION POUR LA MUSIQUE COUNTRY AUX COW-BOYS ET COW-GIRLS VENUS AU FOYER LAURENT BOUVIER.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE ELSA TRIOLET

ateliers d'écriture : médaille de la ville pour Patrick Laupin

Depuis plus de 5 ans, l'écrivain et poète Patrick Laupin anime des ateliers d'écriture à la médiathèque municipale. Comme chaque année, la restitution des textes écrits en ateliers a été proposée fin avril au public.

En préambule, le maire, Gilles Vial, a remis à l'auteur la médaille de la ville. Rappelant le parcours professionnel de Patrick Laupin, le maire a énuméré les différents prix littéraires dont l'auteur a été honoré pour sa création littéraire. En 2013 : Grand prix de poésie de la Société des Gens de Lettres SGDL pour l'ensemble de son œuvre poétique ; en 2016 : prix Roger-Kowalski de la ville de Lyon et prix Omar



Khayyâm pour son ouvrage *Le Dernier Avenir*.

Cette médaille est « la médaille du cœur », a déclaré Gilles Vial en remerciant chaleureusement l'auteur pour son engagement et sa présence à la médiathèque. Très ému, Patrick Laupin évoquait l'importance de ces lieux d'écriture au sein des bibliothèques où émergent des espaces de liberté garant de notre démocratie. « L'écriture sauve les instants », conclue-t-il.

Puis, les voix singulières des participants ont donné à entendre des textes qui ont séduit, amusé, surpris et parfois bouleversé le public.



DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE À LA MÉDIATHÈQUE

Pour les personnes qui appréhendaient de franchir le pas de la déclaration de revenus en ligne, la médiathèque municipale et l'association Rebond-lire ont proposé fin avril un accompagnement pour découvrir toutes les étapes de la démarche.

Dans le cadre de ces ateliers d'initiation numérique, la médiathèque Elsa Triolet a proposé des séances d'aide animées par les bénévoles de l'association Rebond-lire. L'objectif : se familiariser avec le site impôts.gouv.fr et comprendre toutes les étapes de la déclaration en ligne.

MÉDIATHÈQUE

Objectif BAC

L'équipe de la médiathèque de Salaise sur Sanne, en partenariat avec le CDI du

lycée de l'Edit, s'est mobilisée en cette fin d'année scolaire pour permettre aux lycéens de réviser le bac dans une ambiance studieuse et conviviale !

Des plages horaires et des espaces aménagés ont été dédiés aux lycéens pour qu'ils puissent réviser au calme seul ou en groupe, en leur facilitant l'accès aux ressources documentaires papiers et numériques, à

l'espace multimédia avec accès internet... Et pour décompresser et se rafraîchir, le petit salon où l'on cause et le baracyro ont été aménagés.

ATELIER GESTION DU STRESS

Enfin, pour rester zen le jour J, la médiathèque a proposé gratuitement un atelier de gestion du stress animé par Martine Marchand, intervenante en bien-être.



RÉSIDENCE D'ARTISTE

nouvel ancrage



«LES RACINES POUSSENT À NOUVEAU. SUR UNE AUTRE TERRE, CELLE QUE NOUS CULTIVONS, CELLE QUI NOUS NOURRIT...»



Dans le cadre de sa résidence artistique à tec, le musicien multi-instrumentiste, Stracho Temelkovski a proposé sa création «Nouvel ancrage» au foyer Laurent Bouvier début juin. Ce spectacle musical et textuel

met en musique, via un «Jazz oriental sans frontières», le recueil des témoignages des habitants, qu'ils soient adultes ou enfants, issus des différentes vagues de migrations qui ont dessiné le territoire roussillonnais en lien avec le développement industriel (anciens des cantonnements, travailleurs des sites chimiques, nucléaires...).

Les témoignages des habitants, fruit des rencontres avec l'artiste Stracho, narrent leur réalité passée et présente. Les mots deviennent des textes. La mémoire (re) prend vie. Ainsi, la musique et les mots coexistent réciproquement pour fonder ce nouvel ancrage artistique.

Une exposition a accompagné le spectacle et des interventions auprès de différents publics, comme les lycéens, ont été proposées.

EPCC TRAVAIL ET CULTURE

saison 16/17 en préparation

APRÈS UNE SAISON 15/16 PARTICULIÈRE PUISQU'ELLE S'EST DÉROULÉE EN DEUX PARTIES, NOUS VOUS PROPOSERONS POUR LA SAISON À VENIR UNE ÉDITION COMPLÈTE.

Cette saison 16/17 va se construire avec de nouveaux partenaires qui vont rejoindre cette belle aventure, toujours portée par les communes de Salaise sur Sanne et St Maurice l'Exil. Pour l'instant, tout se construit et c'est pourquoi il est encore trop tôt pour vous détailler le programme complet.

Il y aura toujours des spectacles jeune public avec notre traditionnel festival durant les vacances de la Toussaint, du théâtre, de la musique, de la danse... plein de spectacles qui vont certainement se dérouler en dehors des lieux habituels, mais il y aura aussi des nouveautés !

En effet, la commission culturelle de St Maurice va proposer 2 nouveaux événements durant cette saison. La soirée chanson française, proposée chaque année par la commission culturelle, devient un festival Chanson Française en novembre prochain. Une semaine qui mettra la musique française à l'honneur avec deux concerts qui clôtureront les festivités à l'Espace Aragon avec Thomas Fersen et Soviet Suprem. Le Jeune Public ne sera pas en reste avec un concert des Barbarins Fourchus. Autre événement proposé par la commission culturelle de St Maurice l'Exil, un festival Cirque au moment des

vacances de printemps.

Notez dès à présent sur vos agendas, notre présentation de la saison 16/17 le vendredi 16 septembre à 19h au foyer Laurent Bouvier de Salaise sur Sanne en présence de la compagnie Rêve de Singe qui sera en résidence de création pour leur tout nouveau spectacle «Auprès de mon arbre...», présenté dans le cadre de notre festival jeune public ! En outre, la compagnie Rêve de Singe nous accompagnera tout au long de cette saison avec d'autres compagnies... mais rendez-vous en septembre prochain pour découvrir en avant-première cette nouvelle saison.

FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR UNE RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Dans le cadre du nouveau projet de l'artiste Stracho Temelkovski, Les amis de TEC ont l'ambition de financer une partie de la résidence artistique portée par Travail Et Culture, Établissement Public de Coopération Culturelle sur la plateforme de crowdfunding helloasso.

Depuis sa création, l'association a participé aux temps forts en lien avec le travail de Travail Et Culture : exposition des 30 ans de Travail Et Culture, exposition et conférence sur les travailleurs indochinois, stand du 8 décembre, stand de Saint Maurice en Fête...

Pour cette saison, l'association va prendre une autre dimension au travers de la mise en place de cette plateforme participative permettant d'apporter un financement complémentaire aux projets de résidences territoriales.

Des contreparties sont prévues selon la hauteur du soutien.

WWW.HELLOASSO.COM

RAPPEL AGENDA

PRÉSENTATION DE SAISON DE TEC
vendredi 16 septembre à 19h
foyer Laurent Bouvier

1ER SPECTACLE TEC
Cabaret par la Cie des Mangeurs d'Etoiles
vendredi 23 septembre à 20h30

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
17 et 18 septembre

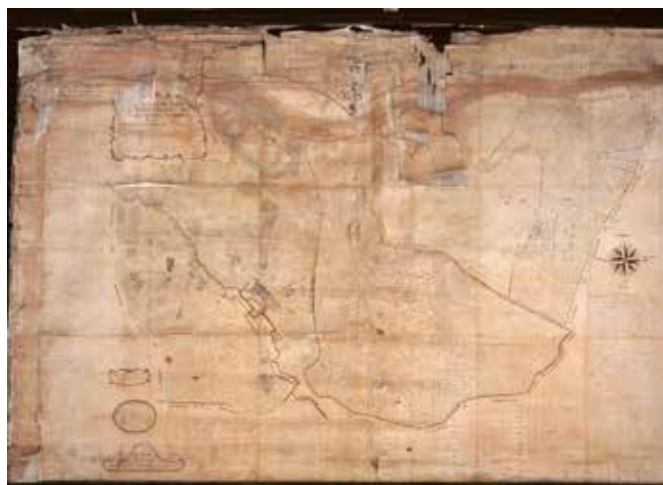
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

le plan de la Dimerie restauré

A L'OCCASION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, LA VILLE EXPOSERA UN PLAN DU XVIII^{ÈME} SIÈCLE QUE LA VILLE A ACQUIS RÉCEMMENT ET QUI A ÉTÉ RESTAURÉ PAR LE SERVICE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE. CE PLAN, ACTUELLEMENT CONSERVÉ AUX ARCHIVES À GRENOBLE, SERA PRÉSENTÉ POUR LA 1^{ÈRE} FOIS AU PRIEURÉ.

Ce document est le plan de toutes les propriétés du Prieuré depuis Salaise mais pas seulement puisqu'on y retrouve des terres sur Roussillon, Péage de Roussillon, Saint Maurice l'Exil. Chaque parcelle de terrain est numérotée et dessinée précisément, sa surface est indiquée, tous les propriétaires voisins sont indiqués par un numéro. Il y a plusieurs légendes correspondant aux différents sujets évoqués. Des symboles dessinés sur chaque zone ou parcelle, voire sur des parties de parcelle, indique la nature de ce qui s'y trouve: champ cultivé, vigne, bois, friche, on a même la nature du bois (chêne, murier..). On a donc des renseignements précieux sur le domaine du Prieuré mais aussi sur la vie des gens de la région. Y figurent également le dessin du château de Roussillon, le plan des villages de Roussillon Péage de Roussillon, Saint Maurice l'Exil ou encore Agnin.

Les journées du patrimoine seront également



l'occasion de présenter l'exposition «Des passionnés s'intéressent au Prieuré...» et de découvrir la publication «Salaise, un prieuré rural».

**RAPPEL
EXPOSITIONS D'ÉTÉ AU
PRIEURÉ**

Du 28 juin au 10 juillet

STATUES DE TERRE
PAR DANIELLE PRADON

ART TEXTILE
PAR MIREILLE DUGARD

STREET ART
PAR KALOUF

PHOTOGRAPHIES
PAR JÉRÔME FAYOLLE

séances de cinéma d'été

LES SÉANCES DE CINÉMA DE PLEIN AIR REPRENENT CET ÉTÉ AVEC DEUX FILMS FAMILIAUX À SALAISE, «LES MALHEURS DE SOPHIE» ET «HEIDI». LES SÉANCES AURONT LIEU EN EXTÉRIEUR AU GYMNASSE JOLIOT-CURIE ET DÉBUTERONT À LA TOMBÉE DE LA NUIT.

**MARDI 12 JUILLET 2016
LES MALHEURS DE SOPHIE**

De Christophe Honoré
1h46 min

**MARDI 9 AOÛT 2016
HEIDI**

de Alain Gsponer
1h46min



DATE	FILM	COMMUNE	LIEU DE PROJECTION	LIEU DE REPLI
vendredi 1 ^{er} juillet	Les nouvelles aventures d'Aladin	St Clair du Rhône	Ecole du village	Salle des spectacles
Samedi 9 juillet	Les Tuche 2	Les Roches de Condrieu	Ecole publique	Gymnase G. André
Mardi 12 juillet	Les malheurs de Sophie	Salaise-sur-Sanne	Gym. Joliot-Curie	Foyer L. Bouvier
Vendredi 15 juillet	La vache	St-Maurice l'Exil	Ecole Messidor	Salle Aragon
Jeudi 21 juillet	Chocolat	Chanas	Foyer Gaston Beyle	Foyer Gaston Beyle
Mardi 26 juillet	Angry birds	Roussillon	Centre Mandela	Sémaphore
Mardi 9 août	Heidi	Salaise-sur-Sanne	Gym Joliot-Curie	Foyer L. Bouvier
Jeudi 18 août	Pattaya	Roussillon	Sémaphore	Sémaphore
Vendredi 19 août	Angry birds	Sablons		
Jeudi 25 août	Belle et Sébastien, l'aventure continue	St-Maurice l'Exil	Ecole Messidor	Salle Aragon
Vendredi 26 août	La vache	Ville-sous-Anjou	Ext. salle Romanet	Salle Emile Romanet
Samedi 27 août	Les malheurs de Sophie	St Clair du Rhône	Ecole du village	salle polyvalente



foulée salaisienne

CETTE 35^{ÈME} FOULÉE SALAISIEENNE S'EST DÉROULÉE SOUS LE BEAU TEMPS, VENTEUX MAIS AGRÉABLE POUR LES 420 COUREURS DE 5 À 13 ANS QUI SONT VENUS EN DÉCOUDRE SUR DES PARCOURS DE 400 M À 1300 M.

Les 7 courses ont eu lieu dans de très bonnes conditions grâce aux nombreux bénévoles des associations sportives locales membres de l'OMS et à la participation des services techniques municipaux.

FC SALAISE

des résultats et des projets

La saison sportive du FC Salaise à pris fin comme chaque année par le plus gros événement du club : la 4^{ème} édition du traditionnel tournoi FOOTININHO U7/U9

Côté sportif, le bilan diffère selon les catégories mais la saison est réussie dans son ensemble. En effet, s'il reste encore des rencontres à jouer au moment d'écrire ces quelques lignes, nos seniors 1 sont encore en lice pour accéder à la Ligue Honneur (niveau jamais atteint par aucun club du secteur roussillonnais) et dans le cas contraire, ils termineront sur le podium pour la 3^{ème} saison de suite.

Du côté des jeunes, de belles performances sont à souligner avec notamment les U15 qui terminent la saison à la seconde place du classement tout en se qualifiant pour la finale de la Coupe Gilbert PESTRE. La catégorie U12/U13 a également porté haut les valeurs du FCS en accédant au niveau élite mais également en faisant bonne figure lors de nombreux tournois de prestige. Enfin, nos plus jeunes enfants de l'Ecole de Foot poursuivent leur apprentissage à l'entraînement tout en affichant un visage enthousiaste au cours des différents plateaux et tournois.

DE NOMBREUX PROJETS À VENIR...

Pour la 4^{ème} saison, le FC Salaise vient tout juste d'organiser son traditionnel tournoi FOOTININHO (plus grand tournoi en Drôme-Ardèche pour les catégories U7/U9), samedi 18 et dimanche 19 juin. Cette édition, placée sous le thème de l'Euro 2016, a rassemblé plus de 800 enfants venus de toute la Région Rhône-Alpes. A noter que la veille, le club a également organisé son tournoi inter-entreprises rassemblant 20 sociétés du bassin.



La saison 2016-2017 marquera également l'entrée dans les nouveaux locaux ainsi que la consolidation des actions socio-éducatives du club. En effet, sous la houlette de Thomas PECHINE, nouveau salarié, coordinateur socio-éducatif et sportif, le FCS poursuivra ses actions en cours :

- > Accompagnement scolaire et lutte contre le décrochage avec l'action d'exclusion/inclusion en partenariat avec les établissements scolaires.
- > Aide à l'insertion professionnelle et redynamisation vers l'emploi avec la semaine « 1 but pour 1 emploi » en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de l'Isère, le Pôle Emploi, la Mission Locale et nos partenaires privés.
- > Préservation de l'environnement et sensibilisation aux gestes « Eco-sportif ».
- > Citoyenneté et intégration avec le déploiement du programme éducatif fédéral et l'intervention dans les quartiers situés en « politique de la ville ».

CONTACT DU FC SALAISE

Vous souhaitez vous inscrire en tant que joueur, et/ou arbitre ou encore participer à la vie du club en devenant bénévole, contactez Bastien PONCET :
06 86 33 32 02
b.poncet@fcsalaise.com

TWIRLING BÂTON

en route pour les championnats de France



Cette année encore, les filles ont travaillé dur pour arracher leur qualification pour les championnats de France qui se dérouleront à Salaise sur Sanne. Ce travail a payé puisque toutes les filles se sont vues qualifiées.

En amont, pour pouvoir assurer ce championnat, les parents et amis du club ont

participé activement à notre journée rencontre artisans producteurs, qui cette année aussi a rencontré un grand succès.

Félicitations donc aux athlètes et à leurs parents.

Rendez-vous est donné le 2 et 3 juillet pour le championnat.

CLUB DE L'AMITIÉ

le club fête ses 40 ans



Fondé en 1976, le club vient de fêter ses 40 ans d'existence à l'occasion de son banquet annuel, le 21 avril 2016. Madame Colette Bouvier, première présidente pendant 20 ans et actuelle présidente d'honneur était présente auprès de son successeur M. Maurice Carra, président depuis une vingtaine d'années. Entourés de tout le bureau du club, ils ont eu le plaisir d'accueillir M. le Maire, Gille Vial et son épouse venus partager quelques heures de détente autour d'un succulent repas apprécié par les 93 convives présents. Chansons, musique et danse ont animé la journée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur.

Outre le banquet annuel et le repas de fin

de saison, et le voyage surprise en juin, les membres de club se retrouvent le jeudi après-midi au Foyer Laurent Bouvier pour les jeux de cartes, le Scrabble, les parties de boules par beau temps. Beaucoup d'occasions sont offertes pour améliorer le goûter habituel : à Noël, au tirage des Rois, à la dégustation de bugnes, aux anniversaires des 80 et 90 ans, sans oublier les deux lotos annuels.

Voilà résumées les occupations habituelles du Club de l'Amitié, toujours prêt à accueillir les retraités qui le souhaitent.

Contact : Maurice Carra, Président : 04 74 29 44 55



Octogénaires et nonagénères, mais toujours en pleine forme
La présidente d'honneur rappelle la création du club

SOCIAL

l'association Prévenir recentre ses missions

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE L'ISÈRE, A DÉCIDÉ DE RÉDUIRE SIGNIFICATIVEMENT LE BUDGET ALLOUÉ À L'ASSOCIATION PRÉVENIR. CELLE-CI INTERVENAIT DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SUR LE TERRITOIRE DE L'ISÈRE RHODANIENNE, DONT LA COMMUNE DE SALAISE. ELLE ÉTAIT UN INTERLOCUTEUR DE LA VILLE ET DU SERVICE JEUNESSE.

Des conséquences humaines et financières ont donc impacté l'association, notamment en terme de service rendu au public et de licenciement de salariés.

Désormais, l'association Prévenir ne pourra plus intervenir selon les mêmes modalités qu'au cours des années précédentes et la présence et les actions des éducateurs spécialisés seront redéfinies en direction des quartiers prioritaires tels qu'ils sont fixés par la politique de la ville, suivant les orientations données par le Conseil Départemental. La rencontre des adolescents et des jeunes adultes dans l'espace public, l'accompagnement socio éducatif

proposé aux jeunes et aux familles qui rencontrent des difficultés ainsi que le partenariat engagé avec les nombreux acteurs du territoire ne pourront donc plus se poursuivre comme elles l'avaient été jusqu'alors.

Les équipes éducatives mettront en oeuvre la mission de prévention spécialisée concernant notre agglomération uniquement sur les communes de Roussillon et Péage de Roussillon.



INFORMATION SÉCURITÉ

La mairie a été alertée par une habitante de la commune chez laquelle s'est présenté un individu se faisant passer pour « un agent des services techniques de la Mairie », souhaitant téléphoner car son camion était en panne et réclamant 20€. Il est demandé aux Salaisiens d'être vigilant et de faire très attention à ces arnaques de plus en plus fréquentes. Pour information, les agents des services techniques travaillent toujours par binome et ont des consignes en cas de panne de véhicule. En aucun cas ils ne réclameront de l'argent. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Roussillon.

INFO MUNICIPALE

Le Maire de Salaise sur Sanne a pris connaissance de la démission de Jackie CROUAIL, que ce dernier lui a soumis par courrier le 04 mai 2016. La démission de ce conseiller municipal, qui a été transmise à la Préfecture de l'Isère pour information, a donc pris effet à cette date.

expression des groupes

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

COQUILLE VIDE.

« Il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne. »

C'est par ces mots que l'Assemblée nationale crée la commune, le 12 novembre 1789. Après deux cents ans, elle demeure l'échelon territorial français le plus structurant.

Le 99^{ème} congrès des maires, qui vient de se tenir à Paris, s'est déroulé dans un contexte tendu. Cibles des réductions des dépenses publiques, les communes se retrouvent sous le feu croisé de l'austérité et de la réorganisation territoriale, qui à terme, menacent leur existence même.

Elles sont pourtant l'élément de base plébiscité par les Français. C'est toujours la commune qui assure les services publics de proximité, la cantine scolaire, l'aide sociale, le périscolaire, l'enfance, la culture, le sport, l'aide aux associations... La commune c'est la collectivité du quotidien.

Pourtant, depuis 2010, différents mécanismes financiers la contraignent : Suppression de la taxe professionnelle (TP), plus récemment ponction obligatoire du fond de péréquation horizontal (FPIC), baisse de la dotation de l'Etat (DGF) se traduisant pour Salaise par une DGF négative. Depuis 2015 non seulement nous ne recevons pas d'argent de l'Etat, mais il nous en ponctionne et crée ainsi une nouvelle dépense.

Tout cela est doublé par la dilution programmée de la commune au bénéfice de l'intercommunalité à cause du transfert de compétences vers l'EPCI.

L'inquiétant, c'est cette petite musique technocratique qui passe partout. Cette vision comptable de la société, l'oubli de la proximité, du besoin de réflexion. Elle fait un procès à la commune en archaïsme, comme elle le fait pour les questions qui touchent aux lois du travail, à la répartition des richesses, à l'environnement...

Elle n'accepte pas l'exaspération populaire, elle condamne avec mépris.

Nos institutions à bout de souffle pervertissent le concept même de démocratie. Il est urgent de les réformer !

GROUPE SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN

QUAND DAME NATURE SE RAPPELLE À NOUS !

Les événements exceptionnels et dramatiques qui se sont produits ces derniers jours en région parisienne et dans les départements limitrophes, nous rappelle que l'homme est loin de maîtriser la nature et principalement ses aléas météorologiques. De plus par son implication dans des choix d'urbanisation portant à discussion, les projets d'aménagement ajoutent à ces phénomènes naturels des facteurs aggravants.

La commune de Salaise concernée par de nombreux risques industriels mais également par les risques d'inondation dus aux crues de la Sanne, a depuis de nombreuses années pris en compte la gestion de ces risques.

La crue du 4 novembre dernier a mis en évidence la difficulté de gérer ce risque et que malgré les aménagements importants réalisés en 1997, nous devons assurer une constante surveillance des facteurs qui rentrent en compte pour une bonne maîtrise des inondations. C'est pourquoi différentes études sont menées actuellement pour expertiser le bassin versant et les structures telles que les digues du cours d'eau de la Sanne.

Sous la responsabilité du syndicat de la Sanne, et sous l'autorité de l'agence de l'eau trois études sont en court :

- > Une première concerne la caractérisation des aléas.
- > La deuxième établie une étude de danger.
- > Et enfin la troisième concerne une révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondations, PPRI, avec une nouvelle approche réglementaire pour les zones situées aux abords des digues.

La loi GEMAPI qui concerne la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, va compléter les dispositifs réglementaires et opérationnels en donnant aux EPCI Etablissements Public de Coopération Intercommunal, de nouvelles responsabilités sur la gestion des cours d'eau.

Cela n'empêchera pas les communes de continuer à prendre les mesures nécessaires pour anticiper, prévenir, informer et enfin agir sur les problématiques engendrées par les crues. C'est la volonté de notre commune de poursuivre son action, sachant que le développement de notre territoire avec les projets industriels et d'activités économiques futurs, mais plus encore avec celui de la zone industrialo portuaire, Inspira, notre action se doit être à la hauteur des enjeux à venir.

FÊTE DE L'ÉTÉ

VENDREDI 24 JUIN 2016

à partir de
18H30

ZUMBA
DÉMONSTRATION AVEC
L'ASSOCIATION LES OPPORTUNISTES



**ENTRÉE
GRATUITE**
ESPACE
JOLIOT CURIE

19H45

BLUES ON STAGE
RED CACTUS
Blues Rock

**PAËLLA
GÉANTE**
10€

20H30

21H30

DIATRIBE
Rock

BAL CHAMPÊTRE
EQUALIZ' ANIMATION

22H30



Ciné d'été à Salaise

Espace Joliot Curie
A la tombée de la nuit



Mardi 12 juillet

Mardi 9 août

